

VIE ASSOCIATIVE |

[ACTUALITÉ] [AGENDA]

[LOISIRS] DAOYIN : STAGE DE QI GONG

L'association Daoyin propose un stage de qi gong santé *Le jeu des 5 animaux*, le **samedi 8 avril**, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30 à l'espace jeunes Gaïa. Participation : 60 €. Contact : daoyin38530@outlook.com.

[SPORT] CTM : FÊTE DE FIN DE SAISON

Le CTM fête sa fin de saison le **samedi 8 avril**, de 14 h à 18 h, au gymnase César Terrier avec la remise des médailles. Venez nombreux ! www.ctm-pontcharra.fr.

[CULTURE] ACTI'DANSE : SPECTACLE

Acti'danse présente son nouveau spectacle *Bien dansez pompes* le **samedi 8 avril**, à 20 h et le **dimanche 9 avril**, à 16 h, au Coléo. Billetterie : Office de tourisme. Tarifs : 5 et 8€.

[LOISIRS] LES PÉNÉLOPES : EXPO-VENTE BRODERIE

Le **samedi 22 avril**, de 10 h à 17 h, à la maison Becque, à Barraux.

[CULTURE] OS AMIGOS : FESTIVAL DE FOLKLORE PORTUGAIS

Le **dimanche 23 avril**, à 14 h, au Coléo.

[SPORT] CYCLO PONTCHARRA : SORTIES ROUTE LE SAMEDI

Envie de vélo de route ? Venez retrouver chaque samedi à 13 h 15 les cyclos devant la mairie. Ils vous proposeront deux circuits route pour les adultes. Contact : Claude Matéo - tél. 06 87 71 53 32. Site internet : cyclo-pontcharra.jimdo.com

[CULTURE] FESTIVAL HIP-HOP WHO GOT THE FLOWER ?! 2017

Du **mercredi 26 au dimanche 30 avril**. Organisé par l'espace hip-hop. Site Internet : <http://wgtf.fr/>

[LOISIRS] LE CRAYON JAUNE : MARCHÉ AUX PLANTS

Le Crayon Jaune, association des parents d'élèves de l'école de Villard Noir, organise son annuel marché aux plants (potager, fleurs, aromatiques...) le **samedi 6 mai**, de 9 h à 13 h, dans la cour de l'école de de Villard Noir. Les plants sont fournis par le lycée horticole Reinach de la Motte-Servolex. Cette action permettra une participation financière de l'association aux projets de l'école. Renseignements : 06 67 93 46 83 - mél : crayonjaune.pontcharra@yahoo.fr.

[ENSEIGNEMENT] WEEK-END PRÉPA BAC

La Peep Pontcharra organise un week-end prépa Bac les **13-14 mai** à l'espace jeunes Gaïa. Informations complémentaires : <http://pontcharra.peep.asso.fr>.

[LOISIRS] ACADÉMIE BAYARD BOXE : VIDE-GRENIERS

Le **dimanche 4 juin**, toute la journée, dans la cour de l'école César Terrier.

[CULTURE]

DÉDICACE LE TRÉSOR DE CHARTREUSE

Nicolas Julo, auteur de BD Charrapontain, dédicacera son nouvel album *Le trésor de Chartreuse* le **vendredi 7 avril**, entre 18 h et 19 h, à la librairie Bel'Isère.

ÉCOLE DE MUSIQUE : AUDITION DE PRINTEMPS

Le **vendredi 14 avril**, à 20 h, au Coléo. Avec la participation en seconde partie du Quintette MAGYC.



Vendredi 7 avril à 21h | THÉÂTRE | MUSIQUE | POÉSIE |

Sonneurs de sonnets

Et si vous (re)découvriez Shakespeare autrement ?

+ RENCONTRE AVEC LES ARTISTES À L'ISSUE DE LA REPRÉSENTATION



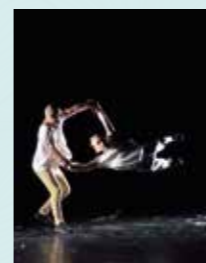
Vendredi 28 avril à 21h

| DANSE |

Compact/Alter

La ville de Pontcharra et l'association Espace Hip Hop s'associent pour vous proposer une soirée dansée originale au cœur de l'altérité.

Qui sommes-nous ? Qui êtes-vous ? Qui sont-ils ?
Qu'attendons-nous les uns des autres ?
Quelle place laisse-t-on à l'autre ? Dansons ensemble.



DANS LE CADRE DU FESTIVAL WHO GOT THE FLOWER ?! 2017

Mairie de Pontcharra - service Culture
Tél. 04 76 97 90 87
www.pontcharra.fr

BILLETTERIE EN LIGNE :
www.pontcharra.fr

Films à l'affiche



CINÉMA JEAN RENOIR

0892 892 892
jeanrenoir.cine.allocine.fr



DU 6 AU 11 AVRIL	Jeu 6	Ven 7	Sam 8	Dim 9	Lun 10	Mar 11
De toutes nos forces	20h					
A bras ouverts		18h	21h	14h30		20h30
Les figures de l'ombre		20h30		18h15 ^{vo}		
Sage femme			18h15	20h30		
Les Schtroumpfs et le village perdu			15h	16h30		18h
La Confession					20h	

Express infos

Disponible le jeudi en début de mois dans plus de 30 points de dépôt.
En consultation sur www.pontcharra.fr.

Vous souhaitez faire passer une info :

Contact : Maurice Bucci - tél. 04 76 97 11 65 - mél : maurice.bucci@pontcharra.fr
Service Communication - mairie de Pontcharra - BP 49 - 38530 Pontcharra
Dépôt des informations : le jeudi qui précède la semaine de parution avant midi.

Réalisé par le service Communication de la mairie de Pontcharra.



Tirage: 900 ex. - imprimé sur papier recyclé.

Pontcharra

L'Express infos



VILLE DE PONTCHARRA

MAIRIE BP 49 38530 PONTCHARRA
courrier@pontcharra.fr www.pontcharra.fr

N°631
AVRIL | 2017

[ÉLECTIONS]

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

DIMANCHE 23 AVRIL : 1^{er} TOUR
DIMANCHE 7 MAI : 2^e TOUR



Ouverture des bureaux de vote : de 8 h à 19 h
Lieu de vote : groupe scolaire César Terrier

VOTE PAR PROCURATION : n'attendez pas le dernier moment pour faire la démarche.



Informations en page intérieure

[CULTURE]

FESTIVAL DE DANSE HIP-HOP WHO GOT THE FLOWER ?!



DU MERCREDI 26 AU DIMANCHE 30 AVRIL

wgtf.fr/



[JEUNES]

CHASSE AUX ŒUFS

SAMEDI 15 AVRIL À 10 H 30
PARC SAINT-EXUPÉRY



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

DIMANCHES 23 AVRIL ET 7 MAI 2017


QUI PEUT VOTER ? Vous avez plus de 18 ans, vous êtes Français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de la commune.

CARTES ÉLECTORALES : de nouvelles cartes électorales ont été envoyées à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales.

VOTE PAR PROCURATION :

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. **La procuration est établie à la gendarmerie** (ou au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre lieu de travail). Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr>


 **N'attendez pas le dernier moment pour faire la démarche.**

LIEU DE VOTE :
GROUPE SCOLAIRE CÉSAR TERRIER (votre bureau de vote est indiqué sur votre carte d'électeur) :

- Gymnase César Terrier : bureaux 1, 2 et 3 ;
- École maternelle César Terrier : bureaux 4 et 5.

HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE :
de 8 heures à 19 heures.

PIÈCES D'IDENTITÉ ACCEPTÉES :
La carte d'électeur n'est pas obligatoire, en revanche vous devez pouvoir justifier de votre identité à l'aide de votre carte nationale d'identité, de votre passeport ou d'une autre pièce d'identité avec photographie (carte vitale avec photographie, permis de conduire...). Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.
Les électeurs et électrices non munis de l'une des pièces indiquées ci-dessus ne seront pas admis à prendre part au scrutin.

 **Pour plus d'informations :**
Mairie de Pontcharra, service Élections - tél. 04 76 97 11 65.
pontcharra.fr

[PERMANENCES]

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence mensuelle (le 3^e lundi du mois) en mairie de Pontcharra : **lundi 24 avril**, de 9 h à 12 h.
Une prise de rendez-vous est obligatoire auprès du service Accueil de la mairie ou par mél : jean-claude.jesior@conciliateurdejustice.fr.

ADIL : INFORMATION LOGEMENT

Le 4^e jeudi de chaque mois, de 14 h à 17 h, à la maison des services.
Prochaine permanence : **jeudi 27 avril**.
Inscription : 04 76 53 37 32.
www.adil38.org

CAFÉ DES AIDANTS

Mardi 9 mai, de 14 h 30 à 16 h 30.
Thème : **communiquer avec mon proche**.
Adresse : 125 chemin des Longs Prés à Lumbin.
Inscription conseillée : service Autonomie, Maison départementale de l'autonomie. Tél. 04 56 58 16 41.
cafedesaidantslumbin.blogspot.fr

PERMANENCE INFO-ÉNERGIE

Mercredi 12 avril, de 13 h à 17 h, au siège de la Communauté de communes Le Grésivaudan, à Crolles.
Pour prendre rendez-vous :
AGEDEN - tél. 04 76 23 53 50.
mél : infoenergie@ageden.org

18 PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL


MAI  **20H**  **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

[ENVIRONNEMENT]

BAC ORDURES MÉNAGÈRES : NOUVELLES DISPOSITIONS AU 1^{er} SEPTEMBRE

Le règlement de collecte des ordures ménagères du Sibrecsa impose aux habitants de s'équiper de bac préhensile par le camion de collecte. **Afin de permettre aux habitants de s'organiser pour l'acquisition de bac conforme, la mise en application, initialement prévue au 1^{er} mars 2017, est repoussée au 1^{er} septembre 2017.**
Les habitants devront d'ici cette date s'équiper d'un bac conforme.

La mairie de Pontcharra a souhaité apporter une solution économique et pratique aux Charrapontains, par le biais d'une commande groupée.
Les inscriptions seront ouvertes **du 25 avril au 15 mai 2017**, à l'accueil de la maison des services.

 **Maison des services - tél. 04 76 97 81 85.**

[COMMÉMORATION]

JOURNÉE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION

Cérémonie le **dimanche 30 avril**, à 11 h, au monument aux morts, place Alexis Paradis à Pontcharra, en présence de Christophe Borg, Maire de Pontcharra, du Conseil municipal, de l'ANACR et des anciens combattants.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Rassemblement en présence de Christophe Borg, Maire de Pontcharra, des membres du Conseil municipal et des représentants des Anciens combattants à **11 h devant la Mairie**. Déplacement au monument aux morts, place Alexis Paradis, pour le dépôt de gerbes et les allocutions.

[NOUVELLE IMPLANTATION]

Espace saveurs, nouveau commerce de proximité

Espace saveurs vous accueille place Bayard du mardi au dimanche matin, de 8 h à 12 h 15 et de 15 h 30 à 19 h (fermé le lundi et jeudi après-midi). Tél. 09 83 96 99 89.
Un vrai commerce de proximité : fruits, légumes, fromages, épicerie fine.

[CADRE DE VIE]

REMISE DES PRIX DES CONCOURS DE FLEURISSEMENT ET DES ILLUMINATIONS DE NOËL 2016

La remise des prix aura lieu le **lundi 10 avril**, à 18 h, en mairie.



Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, vous pouvez :

- téléphoner au 39 15*, serveur national 24/24 heures *0.34 €/minute depuis un poste fixe.
- consulter l'affiche apposée à la porte des pharmacies.
- consulter le site Internet <http://www.sosgardes.fr>.

[EN BREF]

La Poste fermée le mardi 11 avril matin

Le service courrier fonctionnera normalement ce jour là.

Mission locale : réunion apprentissage

Réunion d'information pour les 15-25 ans sur l'apprentissage organisée par la Chambre des métiers et la chambre de commerce le **mercredi 19 avril**, à 14 h sur inscription, à la mission locale de Crolles. Tél. 04 76 08 08 70.

Réunion job d'été 16-25 ans

Le **vendredi 28 avril**, à 9 h, à la mission locale à Crolles. Tél. 04 76 08 08 70.

Permanence écoute collège

Proposée par le centre de planification Agathe à Pontcharra (33, av. de la Gare), le **jeudi de 17 h à 19 h**. Renseignements, prise de rendez-vous : 04 76 97 81 00.

France Alzheimer Isère

Permanence mensuelle à la maison du territoire à Bernin, avec ou sans rendez-vous le 3^e jeudi du mois, de 14 h 30 à 17 h. Contact : 06 33 93 47 08.

CLCV : permanences à Pontcharra

À la maison des services, le 1^{er} mardi du mois, de 10 h à 11 h 30.
Au local Jacques Prévert, résidence La Marquise, le 2^e mardi du mois, de 10 h à 11 h 30.
Tél. 04 76 22 06 38.

[SERVICES AU PUBLIC]

DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Depuis le **21 mars 2017**, la délivrance des cartes nationales d'identité est traitée selon la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. Ainsi, les demandes de cartes nationales d'identité, comme celles de passeports, s'effectuent auprès des seules communes équipées de dispositifs de recueil biométriques.


La commune de Pontcharra ne peut plus délivrer de cartes d'identité.

Il faut par conséquent vous rendre dans l'une des communes équipées d'un dispositif de recueil biométrique pour :

- déposer vos dossiers de demande d'une nouvelle carte nationale d'identité et/ou de passeport ;
- ou pour un renouvellement de carte nationale d'identité et/ou de passeport.

À proximité, les communes équipées sont :

Allevard, Domène, Meylan, Montmélian, Chambéry, La Motte Servolex, St Alban Leysse, La Ravoire.

 <http://media.interieur.gouv.fr/demarches/>

[CITOYENNETÉ]

LE RECENSEMENT JEUNE CITOYEN EST OBLIGATOIRE À 16 ANS

Tout jeune ayant eu ou ayant 16 ans entre le 1^{er} mars 2017 et le 31 mai 2017 doit passer en mairie de Pontcharra muni de sa carte nationale d'identité en cours de validité, du livret de famille ainsi que d'un justificatif de domicile récent (quittance de loyer, eau, EDF...), à partir de la date de son anniversaire, et ce, le plus rapidement possible.

Le recensement jeune citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour passer examens et permis de conduire.

PROCHAIN EXPRESS INFOS

Prochain numéro : *Express infos* 632, parution le **vendredi 5 mai**.

Dépôt des informations jusqu'au **jeudi 27 avril** avant midi.